

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 2 AVRIL 2025 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Stephen BONATO
- Sylvain CLOCHARD
- Frédérique DUPERRET
- Stéphanie JAUNAY

Étaient excusé.e.s :

- Jérémy BRETA pouvoir à Stephen BONATO
- Eva BRUCATO pouvoir à Frédérique DUPERRET
- Paul-Marie CLARET pouvoir à Martin BIDOU
- Sylvie LARROQUE pouvoir à Stéphanie JAUNAY
- Stéphane LIBS pouvoir à Martin BIDOU
- Natacha MAXIN pouvoir à Pascal ROBIN
- Elise MIGNOT pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Pascal ROBIN pouvoir à Frédérique DUPERRET

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ
- Salomé BITAN

13 administrateur.rice.s sur 13 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation du compte-rendu du 12/03/2025

Le compte rendu de la réunion de Conseil d'Administration du 12 mars 2025 est validé à l'unanimité.

2. Déjeuner Cannes

Le déjeuner du 13 mai à Cannes réunira environ 270 personnes sur la plage des Palmes. Un dépliant 4 pages qui synthétise nos actions et nos prises de position sera distribué aux participant.e.s, et rappellera la date de l'AG le 17 juin.

Avec les partenariats et les participations des adhérent.e.s et distributeur.rice.s, l'équilibre financier devrait être trouvé.

Les partenaires pour Cannes et l'AG sont : Audiens, Ciné Office, Ciné Society, Comscore, Crédit Coopératif, GB Assurances, Globecast, LuckyTime et Monnaie Services. D'autres partenariats sont en négociation. Les partenaires auront une prise de parole pendant le déjeuner, et le SDI annoncera les Rencontres du Cinéma Indépendant.

3. AG JUIN 2025

Le programme du 17 juin se déroulera ainsi :

10h : Accueil café des adhérent.e.s, introduction de la journée par le SCARE avec une prise de parole commune avec le SDI.

10h30 : film d'un distributeur du DIRE

12h30 : déjeuner à la Brasserie Barbès

14h : émargement

14h30 : AG jusqu'à 16h30

17h : film d'un distributeur du SDI

A partir de 19h, les Rencontres du Cinéma Indépendant reprennent pleinement en main le programme.

Les deux premiers films de la journée sont choisis par le SCARE. Stephen Bonato et Frédérique Duperret ont vu toutes les propositions, et deux films sortent du lot.

Pour le film du DIRE, le choix sera fait après Cannes, selon les sélections et le programme, pour privilégier un film qui a été peu vu par les exploitant.e.s. Le film sera demandé directement au distributeur.

Chaque distributeur présentant un film aux RCI paye sa participation : il faudra discuter avec le SDI des modalités de participation du distributeur du DIRE, car le CA n'y est a priori pas favorable.

Les séances pourront être ouvertes au public si la salle qui accueille les rencontres le souhaite. Martin Bidou ne souhaite pas ouvrir les séances des deux films autour de notre AG au public.

Cinq postes sont à renouveler au CA cette année, dont les postes de Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou, Frédérique Duperret et Pascal Robin. Jérémy Breta (American Cosmograph à Toulouse) et Dominique Mulmann (Kosmos à Fontenay sous Bois) se présentent.

La plateforme de vote utilisée depuis 2019 est obsolète, il faudra donc changer de système pour cette année. Plusieurs solutions peu coûteuses et clé en main existent déjà, mais il y a également la possibilité de développer une plateforme indépendante, qui répondrait à toutes nos exigences, mais serait bien plus coûteuse. Les administrateur.rice.s penchent plutôt pour une solution qui nous est propre, en échelonnant le paiement.

4. Retour sur les commissions A&E (Réunion prévue au CNC le 11/04/25)

Après la réforme, les commissions ont été réorganisées, notamment la commission nationale : la FNCF et le SCARE ont perdu chacun un siège, au profit des syndicats de distributeurs. Cela a été constaté très tardivement, car la liste officielle des membres de la commission n'a été publiée par le CNC que fin janvier, soit une semaine avant le début des commissions régionales.

Le 11 avril, une réunion avec le CNC réunira le SCARE, GNCR, AFCAE et FNCF pour faire un bilan des commissions. Il est donc demandé de faire remonter les problèmes constatés et les points positifs de la réforme. Les administrateur.rice.s membres des commissions présents s'expriment sur leurs expériences. Il sera demandé un retour à tous les autres membres des commissions avant le 11 avril.

Les commissions ont un pouvoir de sélection beaucoup plus grand qu'avant, ce qui donne des tendances très variées selon les régions. Dans certains cas, en catégorie D et C à la programmation plus mixte qu'ailleurs, l'automatique a calculé des montants démesurés. Même après certaines minorations dues à un faible nombre de points, le montant de certaines subventions sont restés bien trop élevés.

Parallèlement, des salles ont obtenu plus de 18 points, ce qui leur évitera un écrêtement le cas échéant.

Le nouveau mode de calcul du ratio, qui a été découvert à l'ouverture des commissions, place une exigence beaucoup plus forte sur les mono-écrans de catégories CDE : le seuil minimum d'art et essai baisse à chaque écran supplémentaire. Le CNC justifie cela par le souhait d'éviter les effets de seuil et de lisser les résultats, et pour l'instant aucune exclusion de salle sur ce critère n'a été rapporté, mais ce critère renvoie tout de même un message qui favorise les plus gros cinémas.

Dans d'autres commissions, on constate au contraire que les mono-écrans de catégorie E ont doublé, tandis que les salles plus généralistes de catégorie C et D ont une subvention grandement diminuée.

Les écarts créés par l'automatique sont difficilement explicables, et il est nécessaire d'avoir accès à une simulation qui en rendrait compte.

Le départ d'Angélique Delorme alors que les commissions n'avaient pas toutes eu lieu, a laissé le siège de la présidence vacant. Le vice-président lui a suppléé, mais n'était pas présent dans toutes les commissions, ce qui a pu parfois poser un problème de manque de direction pour les décisions.

5. Education à l'image // Mission Edouard Geffray

Edouard Geffray a été mandaté par les ministères de l'Education nationale et de la Culture pour mener un rapport sur l'éducation à l'image. Stephen Bonato, Natacha Maxin et Béatrice Boursier se sont réunis pour réfléchir aux souhaits à formuler et aux prises de position du SCARE. Une note a été envoyée à l'ensemble du CA qui valide les propositions. Il est prévu de lui demander une audition.

Le SCARE réaffirme l'importance du financement des dispositifs, qui ne doit pas reposer uniquement sur la part collective du Pass culture. De plus, il déplore que le temps de formation des enseignant.e.s se soit déplacé sur le hors temps scolaire ; cependant, la position du ministère de l'Education nationale reste ferme là-dessus.

Face à la réduction du temps accordé aux dispositifs, qui crée un désengagement de plus en plus fort, il est nécessaire de repenser le système et de trouver des solutions. Cependant, il ne faut pas délaissé le catalogue de films choisi par les coordinations au profit d'un choix libre des enseignants, ni abandonner la présence en salle de cinéma : ces deux éléments sont essentiels dans l'éducation à l'image et ne sauraient être remplacés.

La motivation des enseignements reste l'élément-clé. Basés sur le volontariat des professeurs, les dispositifs doivent se donner les moyens de susciter leur adhésion.

Il y a une volonté de repenser la place des enseignants dans les coordinations : il est nécessaire de financer le temps consacré à la coordination et aux déplacements. Le travail de médiation hors salles est également à revaloriser, comme les interventions en établissement dans les classes spécialisées par exemple.

Enfin, un aspect essentiel dans la revalorisation des dispositifs est la position publique que l'Education nationale doit tenir à leur égard : le travail de promotion ne doit pas venir que des salles ou des coordinations, mais également être encouragé et facilité par le ministère.

6. Fonds de soutien automatique exploitation

Le CNC a annoncé une augmentation de l'enveloppe du fonds de soutien automatique à l'exploitation, de + 7,64 millions d'euros. Un groupe de travail a été constitué à la Fédération afin de faire des propositions quant à la répartition de l'enveloppe. Le CNC a réalisé une étude montrant que le fonds de soutien était peu mobilisé par les plus petits établissements. 80% de la petite exploitation est en positif. Ce taux s'inverse pour une partie de la moyenne exploitation et la grande.

Le CNC a écarté la proposition d'une répartition égale pour toutes les salles, ce qui aurait eu pour effet une augmentation minime pour chacun.

Le CNC a créé de nouvelles tranches de taux de retour, entre 50 et 20% et augmenté les tranches les plus hautes, ce qui profite à la deuxième moitié de la moyenne et à la grande exploitation.

La FNCF a souhaité en contrepartie un élargissement des dépenses éligibles, qui profiterait à la petite exploitation.

Le SCARE a demandé la prise en charge de l'ensemble des frais de formation, et non seulement ceux liés à la maintenance cabine, la communication numérique, l'accessibilité et l'écologie comme actuellement.

Cela permettrait notamment aux bénévoles de se former sur l'ensemble des compétences.

Une partie de la moyenne exploitation et de la petite n'accepte pas cette répartition.

7. RV Lucie Carette et Henri de Rohan-Csermak au ministère de la Culture

Béatrice Boursier a eu rendez-vous avec Lucie Carette, conseillère cinéma au ministère de la culture, et Henri de Rohan-Csermak, conseiller éducation, le 17 mars pour faire le point sur les enjeux des cinémas indépendants, notamment l'éducation à l'image. Les projets data développés par le SCARE ont été évoqués et intéressent le ministère.

8. Futura cinéma

Futura Cinéma va lancer sa quatrième édition et demande au SCARE de proposer un membre du comité de pilotage. Le SCARE a également relayé l'appel aux salles partenaires, nouveauté de cette édition qui permet de créer un réseau de salles souhaitant accueillir l'expérimentation des nouveaux projets.

9. Questions diverses

- Bureau de la FNCF

Au sein de la FNCF, le discours de la grande exploitation tend de plus en plus à accuser les petites salles de concurrence déloyale, due aux tarifs bas et aux aides locales auxquelles elles ont droit. Ils questionnent également l'attribution de l'aide sélective à des petites salles sur des zones déjà équipées de multiplexes. Les salles municipales et associatives sont particulièrement visées par ce discours : il faut faire très attention au danger que cela peut représenter pour elles, en particulier dans ce contexte de baisse des aides publiques.

- Subvention CNC :

Le CNC a augmenté sa subvention annuelle de 9000 à 20 000€, pour le développement de nos ateliers mais surtout pour la réédition du livret Art et Essai. Ce livret devra être finalisé avant le congrès des exploitants.

Un dossier a été déposé à l'aide aux moyens techniques pour le tour de France de la data, et un autre va être déposé à Europa Cinémas avec le Café des Images.

Le ministère de la Culture a invité Béatrice Boursier à intervenir le 20 mai lors des Rencontres de la data culturelle pour présenter le portail et la collecte de données. Les deux outils rentrent entièrement dans le modèle de projets qu'ils souhaitent développer dans le secteur culturel, et le ministère veut les valoriser auprès des autres branches (théâtres, musées, etc).

- VSS

Une réunion a été organisée par l'ARP et le groupe Respect autour des VSS pour faire le bilan de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Le Scare a participé à la réunion diffusion. Il a été proposé de faire une réponse collective de toutes les organisations professionnelles pour prendre des mesures et proposer des solutions à la lutte contre les VSS.

- Contrôle de l'homologation des salles

Plusieurs salles ont signalé des contrôles d'homologation du CNC et de la CST, avec des critères beaucoup moins souples qu'avant. Des discussions sont apparemment en cours à la FNCF, mais aucune information n'a été communiquée à ce sujet. Il faudra être vigilant et voir si la tendance des contrôles continue à se raffermir, ou s'il s'agit d'un épiphénomène.